Communauté française de Belgique

UNIVERSITÉ de Liège

Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie
Domaine(s) : Sciences juridiques

Certificat d'université en expertise judiciaire en matière immobilière et en matière de construction

Vu le décret de la Communauté française du 7 novembre 2013 définissant
le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Nous, Vice-Recteur à l'Enseignement et Coordinateur(s) de la formation, déclarons que

Jan B.S. WISNIEWSKI,

né à Aix-la-Chapelle (Allemagne (République Fédérale)), le 3 novembre 1976

a réussi avec satisfaction la présente formation continue en l'année académique 2022-2023.

En foi de quoi, nous lui avons délivré ce certificat.

Le(s) Coordinateur(s) de la formation	Le Vice-Recteur à l'Enseignement	Le Titulaire

Un supplément est annexé au présent certificat. Il atteste notamment la liste des enseignements du programme de formation suivi par l'étudiant.
Ce certificat ne constitue pas un grade académique au sens du décret du 7 novembre 2013.

222304

UNIVERSITÉ de Liège

Annexe au Certificat d'université en expertise judiciaire en matière immobilière et en matière de construction

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU CERTIFICAT

1.1. Nom et prénom(s) : Wisniewski Jan B.S.

1.2. Date et lieu de naissance : 3 novembre 1976, Aix-la-Chapelle (Allemagne (République Fédérale))

1.3. Matricule : 20227051

2. INFORMATIONS SUR LE CERTIFICAT

2.1. Nom de l'institution ayant délivré le certificat :

Université de Liège

2.2. Nom de l'institution ayant organisé le certificat :

Université de Liège
Place du 20-Août, 7 - 4000 Liège (Belgique)
http://www.uliege.be

3. CONDITIONS D'ACCES

3.1. Conditions générales d'accès au certificat :

Diplôme de l'enseignement supérieur de type long en en rapport avec le domaine d'expertise choisi et trois années minimum d'expérience professionnelle

Diplôme de l'enseignement supérieur de type court en rapport avec le domaine d'expertise choisi et 4 ans d'expérience professionnelle

Admission sur base d'un dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience

3.2. Condition remplie par le participant :

Diplôme de l'enseignement supérieur de type court en rapport avec le domaine d'expertise choisi et 4 ans d'expérience professionnelle

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET SUR LES RÉSULTATS OBTENUS

Nous certifions que ce certificat relevant de la formation continue a respecté les mêmes critères d'organisation, de contenu et de qualité que les études menant à des grades académiques. Dès lors, conformément à l'article 74 du décret, la délivrance du présent certificat s'accompagne de l'octroi de 12 crédits correspondant aux enseignements suivis, de niveau 7 du cadre de certifications de l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique.

Précisions sur le programme

	Note	Pondération	Crédits
Formation en droit à l'usage des experts judiciaires, traducteurs et interprètes jurés - Organisation judiciaire, principes généraux du droit de la procédure civile, principes généraux du droit de la preuve et des moyens de preuve en matière civile - Principes généraux du droit de la procédure pénale, principes généraux du droit de la preuve en matière pénale et de l'enquête préliminaire en matière pénale - Registre national des experts judiciaires, traducteurs et interprètes-jurés - Notions de base en droit civil	12/20	1	3
Droit de l'expertise judiciaire - Désignation de l'expert, déroulement de l'expertise et rapport en matière civile, intervention du juge, honoraires et frais en matière civile - Désignation de l'expert judiciaire, déroulement de l'enquête et rapport en matière pénale, indemnité légale et tarification des prestations en matière pénale - Expertise judiciaire, expertise amiable et modes non juridictionnels de règlements des différends - Médiation, conciliation et expertise : outils et techniques - Introduction au droit des contrats et de la responsabilité à l'usage de l'expert judiciaire - Responsabilité, assurance et déontologie de l'expert judiciaire - Pratique de l'expertise judiciaire en ce compris étude de cas	12/20	1	4
Droit de l'immobilier et de la construction - Droit de l'immobilier et de la construction en rapport avec l'expertise - Droit de la liquidation-partage en rapport avec l'expertise - Urbanisme et aménagement du territoire en rapport avec l'expertise - Pratique de l'expertise judiciaire en matière immobilière et de construction en ce compris étude de cas	12/20	1	5